
Adresse des administrateurs provisoires des forêts de la ci-devant maîtrise de Bourmont (Haute-Marne) félicitant la Convention des mesures prises contre les ennemis de la liberté, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs provisoires des forêts de la ci-devant maîtrise de Bourmont (Haute-Marne) félicitant la Convention des mesures prises contre les ennemis de la liberté, lors de la séance du 17 thermidor an II (4 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 166-167;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22756_t1_0166_0000_13

Fichier pdf généré le 09/07/2021

96

Les administrateurs et l'agent national du district de Bourmont, département de la Haute-Marne, témoignent l'indignation qu'ils ont conçue en apprenant la perfidie des nouveaux Cromwel, Catilina et complices, etc. Ils jurent qu'ils périront tous plutôt que d'abandonner un seul instant la représentation nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Bourmont, 12 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

Invariables dans nos principes comme dans nos sentimens républicains, nous venons de renouveler le serment que nous avons prêté déjà plusieurs fois de rester à jamais unis à la représentation nationale, à quelque nombre le poison, l'assassinat et les factieux réduisent celui de ses membres.

C'est à la nouvelle des nouveaux dangers que la République vient de courir, que, par un mouvement spontané et unanime, nous l'avons fait, et nous nous empressons de vous en transmettre la sincérité. Vive la République, une et indivisible !

DELACOUR, LEFEBURE, Marceau MELEZ [et 3 signatures illisibles].

97

Les membres composant la municipalité et le conseil général de la commune de Bourmont, Haute-Marne, écrivent : C'est encore vous, représentans, qui venez de sauver le peuple français de l'indigne esclavage que ses ennemis lui préparoient; qu'ils périssent, les traîtres et les factieux; qu'ils s'anéantissent tous auprès du sénat français qui prépare le bonheur du monde, etc. Ils jurent fidélité à la représentation nationale, union, fraternité.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Bourmont, 12 therm. II*] (4)

Encore des traîtres ! encore des trames horribles ourdies contre la liberté ! Et c'est encore vous qui venez de sauver le peuple français de l'indigne esclavage que ses ennemis lui préparoient. Qu'ils périssent, qu'ils s'anéantissent tous auprès de la Convention nationale ! Qu'ils tombent auprès de ce sénat auguste qui prépare le bonheur du monde ! Aussi que le peuple français se rallie autour de lui, qu'il jure

(1) P.-V., XLIII, 37. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l); *J. Fr.*, n^o 679.

(2) C 312, pl. 1 242, p. 21.

(3) P.-V., XLIII, 37. Mentionné dans Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l); *J. Fr.*, n^o 679.

(4) C 312, pl. 1 242, p. 20.

l'union; qu'il en resserre les liens ! Tel est le sentiment que tous les membres du conseil-général ont éprouvé — tel est le serment qu'ils ont prêté, et qu'ils vous transmettent. S. et F.

PELGRIN (*maire*), HENNEQUIN (*secrét.*).

98

La société populaire de Bourmont, Haute-Marne, écrit que, depuis long-temps elle a juré mort aux tyrans, mort aux factieux, aux intrigans, aux ambitieux, et que ce serment sacré vient d'être solennellement répété au récit de la nouvelle conspiration du Cromwel Robespierre et complices; mais que jamais elle n'aura d'autre ralliement qu'à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Bourmont, 12 therm. II*] (2).

Citoyens représentans

Dans toutes les crises qui ont menacé la liberté, nous nous sommes constamment ralliés à la Convention nationale, et nous n'aurons jamais d'autre point de réunion.

Depuis longtemps nous avons juré guerre à mort aux tirans, aux factieux, aux intrigans, aux ambitieux; mais ce serment sacré vient d'être solennellement répété, au récit de la nouvelle conspiration que les feuilles publiques nous font connaître.

Nous avons juré d'enthousiasme d'être toujours plus attachés à la République une et indivisible, d'être inviolablement unis à la représentation nationale et aux fidels amis du peuple.

Continués, courageux législateurs, à faire triompher la liberté et l'égalité; la reconnaissance nationale couronnera vos travaux. S. et F. Ch. M. VINCENT (*présid.*), A. MENARQUE (*vice présid.*), GAUDER (*secrét.*), DIEZ (*secrét.*).

99

Les administrateurs provisoires des forêts du district de Bourmont, Haute-Marne, félicitent la Convention nationale sur les mesures qu'elle a prises contre les ennemis de la liberté, et protestent de leur dévouement à la représentation nationale.

Mention honorable, insertion par extrait au bulletin (3).

[*Les administrateurs provisoires des forêts de la ci-dev' maîtrise de Bourmont à la Conv.; Bourmont, 12 therm. II*] (4)

(1) P.-V., XLIII, 38. Mentionné par Bⁿ, 27 therm. (1^e suppl^l).

(2) C 315, pl. 1 260, p. 7.

(3) P.-V., XLIII, 38.

(4) C 312, pl. 1 242, p. 25. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

Législateurs,

Dans les moments orageux les vrais républicains se sont toujours réunis autour de la Convention nationale. C'est à ce titre que nous voulons vivre libres avec vous ou mourir pour vous.

Encore une fois vous avez déployé la force de votre énergie; conservez votre courage, tenez votre poste et la République est sauvée.

HENRYS [et 2 signatures illisibles].

100

Les citoyens composant le tribunal du district de Bourmont, Haute-Marne, témoignent l'horreur et l'indignation que leur ont causées les trames perfides ourdies par les scélérats Robespierre, Couthon, Saint-Just, Lebas et leurs complices. Ils invitent la Convention nationale à rester ferme à son poste, et ils jurent de périr plutôt que de souffrir qu'on porte atteinte aux lois de la République une et indivisible.

Mention honorable et insertion par extrait au bulletin (1).

[*Les présid. et juges du tribunal du distr. de Bourmont, à la Conv.; Bourmont, 12 therm. II*] (2)

Représentans du peuple

Nous venons d'apprendre, par les feuilles publiques, les nouveaux complots tramés contre la nation dans la personne de ses représentans; ils nous ont fait frémir d'horreur, et notre indignation a redoublé encor aux noms des conspirateurs. Elle ne s'est calmée qu'à la vue des grands coups que vous venez de porter pour affermir la République, et la sauver derechef des trames infernales que les tirans et tous nos ennemis intérieurs et extérieurs reproduisent chaque jour sous tant de formes pour l'étouffer en son berceau.

Recevez, dignes représentans d'un peuple libre, notre félicitation sur ces grandes et salutaires mesures que vous venez de prendre; restez, pour le bonheur de la nation, fermes et inébranlables à votre poste; recevez le serment, que nous renouvellons entre vos mains, de demeurer inviolablement attachés à la République, une et indivisible, et à la Convention nationale qui l'a fondé[e], et qui la soutient avec autant d'énergie que de majesté. Vive la République, vive la Convention, vive la montagne!

HENRYS, REGNAULT, Henry MARCILLY (*comm^{re} nat.*), JAUSSAUD, PAGE.

101

Le citoyen P.M. Serant, juge au tribunal du district de Falaise, département du Calvados, offre à la Convention nationale plusieurs exemplaires des deux derniers discours par lui prononcés dans le temple de la raison de la commune de Falaise, et la prie d'agréer son hommage.

Renvoyé au comité d'instruction publique (1).

102

La société populaire de L'Aigle, département de l'Orne, adresse à la Convention nationale les détails de la fête qui a été célébrée dans cette commune en mémoire du 14 juillet.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*L'Aigle, 3 therm. II*] (3)

Citoyens Représentants

C'est avec la plus grande satisfaction que nous vous annonçons qu'il a été célébré le 26 expiré, dans notre commune, la fête à jamais mémorable de la prise de la Bastille; tout bon citoyen doit en avoir la même idée, puisque nous pouvons dire que c'est l'époque où nous avons commencé à respirer et à sentir que nous pouvions espérer de devenir libre, et qu'enfin depuis cet instant nous avons marché à grands pas dans le chemin de la liberté que nous avons le bonheur de posséder; nous ne pouvons guerre (*sic*) vous peindre le tableau de ce qui c'est (*sic*) passé, tant l'enthousiasme et l'amour de la patrie ont été grands et tant le tableau en serait imparfait.

Voici un esquisse de l'ordre qui s'y est tenu :

1

Les autorités constituées, la musique et la garde nationale, se sont rendus à la maison commune.

2

La marche s'est ouverte par un détachement de la garde nationale, suivi des autorités constitués.

3

Ensuite l'honorable corps des vieillards revêtus d'écharpes blanches, vinrent, par leur contenance vigoureuse, retracer aux jeunes cœurs les vertus qu'ils ont pratiqués.

(1) *P.-V.*, XLIII, 38. Mentionné par *Bⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l).

(2) C 312, pl. 1 242, p. 28.

(1) *P.-V.*, XLIII, 38. *Bⁿ*, 27 therm. (2^e suppl^l).

(2) *P.-V.*, XLIII, 38. *Bⁿ*, 27 therm (1^{er} suppl^l).

(3) C 315, pl. 1 260, p. 32.